

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Places au concours. — Nos conflits. Construction d'un bureau de poste. — Société vaudoise de T. M. et R. S. — Genève: Avis. — Neuchâtel: Comité central. — Programme de la nouvelle E. N. cantonale. — Mise au concours. — Jura: Examens cyclistes pour écoliers. — Le cinéma à l'école. — Une belle exposition.*

PARTIE PRATIQUE: R. Barmaverain: *La vigne (suite).* — Gaston Falconnier: *Le sel de cuisine.* — E. P.: *Causerie Jean Bard.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Nous signalons à nos collègues, et aux présidents de section en particulier, l'heureuse initiative de Pays-d'Enhaut. Dans le but de renseigner les candidats à un poste dans ce district, le comité de cette section a établi des fiches sur chaque localité et sur chaque classe. Tout membre du corps enseignant désirant occuper une place au Pays-d'Enhaut obtiendra, auprès du président M. C. Vullioud, à Rossinière, les conditions détaillées qu'il désire connaître, portant sur les avantages et inconvénients locaux, l'habitation, les obligations extra-scolaires. Comme nous n'avons généralement aucun cahier des charges à consulter avant une nomination, nous croyons qu'il serait utile de généraliser cette manière de faire. On éviterait des déconvenues.

Nous signalons également que plusieurs places au concours — délai 30 septembre — n'ont exceptionnellement pas pu paraître dans le Bulletin. Voir la « Feuille des Avis officiels ».

O. R.

NOS CONFLITS

Un collègue, retraité depuis peu, nous a narré l'expérience qu'il venait de faire. Retiré dans un village tranquille de notre canton, on lui demanda un jour, pour rendre service, d'effectuer un court remplacement à l'école communale groupant un nombre restreint d'élèves, tous connus de lui, ni meilleurs ni pires que les autres, plutôt dociles en apparence. Ce maître, encore en possession de tous ses moyens, fut littéralement débordé par l'indiscipline et consterné de voir combien la mentalité de la jeunesse scolaire avait évolué. Après deux semaines de lutte soutenue, il quitta le pupitre pour rendre la classe au titulaire habituel et jure « qu'on ne l'y reprendrait plus ».

Cette expérience, d'autres l'ont certainement faite. Elle nous montre que nos conditions de travail changent rapidement, que l'école d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier et que notre tâche devient plus ardue.

Elle explique aussi que l'enfant subit intensément les effets de la vie agitée présente, ce que relève au reste chaque revue pédagogique.

Aussi n'est-il pas étonnant que le nombre des incidents se multiplie, conséquence logique de la nervosité actuelle. Nous ne nous alarmons pas, mais nous déplorons les trop nombreux cas d'incompréhension découlant de motifs futiles ou quasi inexistants. Combien de tiraillements entre maîtres et parents — et l'autorité par ricochet — pourraient être évités si l'on prenait la précaution de ne rien exagérer et de placer le fait dans son cadre et dans ses justes proportions !

Dans la grande majorité des cas, l'enfant paresseux, distrait ou arrogant, accepte la sanction. Le drame scolaire classique appelle un autre personnage : le père ou la mère, ou même encore un public pas très informé, avide d'événements sensationnels. Dès que les parents soutiennent délibérément leur enfant, ils proclament la culpabilité du maître et créent une tension entre l'école et la famille. C'est là que les choses se gâtent. Nous pensons que l'instituteur doit intervenir immédiatement, avant que l'affaire s'envenime, et provoquer une explication avec les parents. L'entrevue sera profitable aux uns et aux autres : elle révèlera que l'état physique ou nerveux de l'élève est temporairement déficient, qu'il vit dans un milieu accablé de gros soucis, dont il pâtit inconsciemment, ou qu'il a simplement déformé la vérité — ce qui est fréquent — pour ne pas être puni à la maison. Même si l'accueil a été glacial, l'entretien se terminera sur une note satisfaisante, si ce n'est cordiale. Dans les cas extrêmes, très rares, où le maître aura rencontré une hostilité obstinée, où il aura été bafoué, il aura malgré tout le sentiment d'avoir apporté sa large contribution à la solution du conflit et sa position en sera fortifiée.

O. R.

CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE

La plupart de nos membres, si ce n'est la totalité, savent que notre Caisse de secours et invalidité possède un immeuble locatif aux Allinges, non loin de la patinoire de Montchoisy. Il y a un an, à pareille époque, l'assemblée des délégués autorisait le comité à construire, en annexe de notre bâtiment, un bureau de poste demandé par l'administration fédérale qui ne trouvait aucun autre emplacement dans le quartier. Muni des pouvoirs nécessaires pour agir, le comité continua les pourparlers avec la direction des PTT de Lausanne. Notre architecte, M. Bovet, dut modifier à plusieurs reprises les plans établis jusqu'à ce que ces Messieurs de Berne fussent satisfaits — car en dernier ressort, c'est Berne qui décide. On en sera plus convaincu encore quand on saura qu'il fallut plus de neuf mois pour régler quelques questions de détail... Abstraction faite de cette lenteur, les contacts avec cette administration ont été des plus agréables et empreints de compréhension dans les exigences réciproques. Les terrassements viennent de commencer et l'on prévoit que le nouveau local sera terminé en fin d'année.

Profitant de cette transformation importante, nous procéderons également au remplacement de la chaudière actuelle — qui devait mal-

gré tout se faire à brève échéance — et à l'installation d'une citerne à mazout, tout en gardant la possibilité d'utiliser des combustibles liquides et solides. La Société d'assurance « Pax » fait des conditions acceptables pour le crédit de construction, dont le montant total sera converti en hypothèque premier rang dès l'achèvement des travaux devisés à 72 000 francs, améliorations incluses. Le montant du loyer payé par les PTT sera de 4600 fr. et la durée du bail fixée à 15 ans, renouvelable bien entendu. Etant donné l'affection spéciale de cette construction, la convention passée entre preneur et bailleur contient des points particuliers qui ne figurent pas dans un bail ordinaire. Ils ont été examinés avec le concours d'avis compétents. Le capital investi sera rentable. De plus, la Caisse de secours affermit sa situation, ce qui paraît essentiel en temps d'instabilité monétaire.

O. R.

**SOCIETE VAUDOISE DE
TRAVAIL MANUEL ET DE REFORMES SCOLAIRES**

SORTIE D'AUTOMNE

Mercredi après-midi 4 octobre, visite de La Sarraz et Romainmôtier, sous la conduite de M. Pierre Chesseix, directeur du C.S.C..

Départ de Lausanne à 14 h. 19 (ligne de Vallorbe). Rendez-vous en gare de La Sarraz à 14 h. 52. Retour à Lausanne à 19 h. 48.

Par beau temps, balade à pied de La Sarraz à Romainmôtier par St. Loup et le pittoresque vallon du Nozon. Par mauvais temps, ou pour les collègues pas très ingambes, ce trajet se fera en train.

Un billet collectif est prévu au départ de Lausanne. Pour ce dernier s'inscrire à temps chez R. Martin, président, Sq. du Frêne 4, Lausanne.

Chacun est cordialement invité.

Le Comité.

GENÈVE

AVIS

Avant l'ouverture de la séance du groupe C, le 21 juin dernier, l'instituteur d'Avully a trouvé dans les vestibules de la Maison communale une certaine somme d'argent qu'il a remise au président de l'assemblée. Cet argent sera rendu à son propriétaire qui voudra bien se faire connaître en indiquant à Ed. Gaudin, 34, Servette, tél. 2 30 73, le montant de la somme perdue.

NEUCHATEL

COMITÉ CENTRAL

Entrevue avec les délégués de l'Union syndicale suisse
(20 septembre 1950)

L'U.S.S. nous a envoyé quatre délégués : MM. Möri, Deppen, Pierre Reymond et Erard. Les deux premiers nous entretiennent de la façon en laquelle, selon les statuts de l'Union, une affiliation de la S.P.N.

pourrait être envisagée. Ils parlent très clairement et savent ce qu'ils veulent tout en étant réjouis de cette prise de contact avec notre association. Nous laissons le soin à chaque membre du C.C. de renseigner son Comité de district qui devra convoquer ensuite la section en assemblée générale. Le bulletinier n'anticipera point, car il faudrait tout dire pour éviter les réactions subjectives ou les interprétations erronées. La place nous est limitée dans ce journal et nous ne pouvons le faire. Le C.C. entendra le rapport des délibérations des sections. Enfin, l'assemblée cantonale annuelle se réunira le 18 novembre essentiellement pour discuter de cette question qui revêt, chacun s'en rend bien compte, une importance exceptionnelle. Elle aura lieu à Corcelles pour permettre une forte participation des collègues de la Montagne qui pourront descendre à pied depuis Montmollin. Que chacun réserve cette date à la S.P.N. !

W. G.

PROGRAMME DE LA NOUVELLE ECOLE NORMALE CANTONALE (Suite)

Il faut souligner l'heureuse introduction d'une discipline tout à fait inédite, dénommée « Connaissance du pays ». Elle entend initier les normaliens à tout ce qui concerne la vie locale d'une région déterminée, par la découverte du sol, de sa structure, de ses ressources, par le contact avec la population dans toutes ses activités. Il n'y a, par ce fait, aucun domaine qui n'échappe à son intérêt. Elle amène à une compréhension plus intense et plus vraie du visage de la patrie, elle en pénètre l'âme. Connaissance devient synonyme d'attachement. En s'occupant du prochain, elle le fait aimer davantage et ce facteur moral est primordial. Elle met en outre les candidats en possession d'une méthode de travail de toute première valeur du point de vue pédagogique.

Nous avons eu le privilège d'en faire l'expérience samedi 23 septembre dans un cours organisé par la S.N.T.M. et remis à la direction avisée de M. le Dr Ad. Ischer. La région de Martel-Dernier a été l'objet des investigations d'une vingtaine de collègues qui se sont égaillés par monts, vaux et tourbières, au cours de la matinée. L'après-midi se passa à écouter les comptes rendus des travaux d'équipe : (botanique, géologie, mycologie, toponymie, géographie, etc., etc.) constituant une foison de trouvailles, documents intéressants dont nous n'aurions jamais imaginé la quantité. Un grand enrichissement pour chacun, une ambiance excellente, une réussite parfaite. Comme on le voit, ce cours ne pouvait servir plus opportunément d'illustration au jugement que nous avons porté sur cette innovation au programme de l'E.N., et qu'on sent inspirée incontestablement par M. Ischer, l'éminent maître de sciences. Bien sûr que l'esprit d'initiative, comme aussi une culture étendue sont les conditions indispensables d'un enseignement fructueux.

On lira ensuite avec profit les nombreuses pages consacrées à la méthodologie, revue des diverses branches d'instruction primaire avec commentaires et conseils judicieux. Rien de spécial à signaler sinon la

façon de contrôler les leçons pratiques faites par les candidats. La critique est remise au discernement du directeur, des maîtres de classes d'application et des camarades. Efficace collaboration, sans doute, redoutable appareil d'argus, cependant, pour les tempéraments timides qui cachent souvent de solides qualités de conscience et de scrupule... Par ailleurs, on conserve la méthode concentrique en géographie ; on en fait l'éloge alors que beaucoup de collègues et de parents aussi déploreraient la répartition actuelle de la matière et souhaiteraient un retour à l'ancienne.

W. G.

(A suivre).

MISE AU CONCOURS

Fenin - Vilars - Saules - Engollon. Poste d'instituteur.

Délai d'inscription : 4 octobre 1950.

JURA

EXAMENS CYCLISTES POUR ECOLIERS

Cinq cents écoliers biennois viennent de les subir en ville même par devant les agents de police. Les résultats ont été bons en général.

Le code de la route, de nos jours, doit être connu de nos enfants et surtout mis en pratique. Ces examens y contribueront efficacement.

LE CINÉMA à L'ÉCOLE

Notre collègue Landry, député, a soumis un postulat s'y rapportant au parlement bernois. Il s'agit de mettre à la disposition de l'école :

- les moyens de favoriser dans une plus large mesure qu'actuellement l'achat d'appareils de cinéma pour les écoles ;
- les moyens de favoriser, par des subsides réguliers ou une participation aux frais, la location de films pour la projection dans les écoles.

Le parlement bernois a accepté ce postulat dans sa séance du 13 septembre 1950.

UNE BELLE EXPOSITION

Ce fut celle qu'organisèrent, sous la compétente direction de leur maître, M. Farron, les élèves de l'Ecole secondaire de Tavannes.

Il s'agissait de plus de deux cents espèces de champignons, bien classés par familles. Il faut avouer que cela était bien actuel ! Aussi les connaisseurs ne manquèrent-ils pas de se pencher avec intérêt sur les tables moussues devenues pour l'occasion pâturages, forêts ou sous-bois.

Notre collègue a réalisé une magnifique expérience pédagogique en passionnant ses élèves ; il a fait entrer la vie à l'école ; il a appelé le village à l'école ; puisse ce beau résultat encourager ceux qui vivent ainsi à la tête de leurs classes comme entraîneurs et dispensateurs d'enthousiasme ! Félicitations à notre collègue !

Reber.

PARTIE PRATIQUE

LA VIGNE (suite, voir Educateur du 16 sept.)

LECTURE

Choix de textes divers.

Lectures Foretay.

- 1) Au vignoble, page 148 — 2) La cueillette du raisin, page 208 —
- 3) Au pressoir, page 208 — 4) le ressat, page 209.

Dictées Aubert, « Vignoble et vignerons », 9 textes, pages 164 à 167.

1. Etude sommaire

« Le ressat », Lectures Foretay, page 209

1. Lecture silencieuse (ou préparée à la maison).

2. Questionnaire.

Où sommes-nous ?

Le pressoir a-t-il son aspect ordinaire ? Pourquoi ?

Quelles différences avez-vous remarquées ?

Qu'est-ce qui lui donne un air de beauté ? (la nappe, les fleurs, le soleil)

Qui a-t-on invité ? Quel était le menu de ce repas ?

D'où provenaient ces aliments ? Comment ce repas s'est-il terminé ?

Donne des adjectifs pour qualifier ces gens.

2. Lecture fouillée

Lecture Foretay « La cueillette du raisin » (dernier alinéa), page 208.

« Un feu d'échalas auquel une femme se chauffait les mains, brûlait dans le bas de la vigne ; la fumée en montait, tout droit. Un mince brouillard blanc, pas plus épais qu'un drap de lit, traînait encore sur la plaine du Rhône, percé de place en place par la pointe des peupliers. »

Introduction.

C'est le moment des vendanges — le mois d'octobre. — Le matin de bonne heure. — Les matinées sont déjà fraîches. — Les vendangeurs et les vendangeuses sont au travail. — Nous sommes un peu à l'écart. — Qu'allons-nous voir ?... (piquer la curiosité des élèves).

Lecture du maître.

Une ou deux fois si nécessaire.

Vision.

Dans quelle partie de la vigne sommes-nous ?

Quelle est la première chose que vous voyez ?

Comment est ce feu ? Brûle-t-il bien ?

Que voyez-vous autour du feu ? Que fait la fumée ?

Et maintenant regardons le paysage. Où sommes-nous ?

Quel détail montre que nous sommes bien dans la plaine du Rhône ? (les peupliers).

A la carte, essayez de préciser l'endroit. (Villeneuve ? Yvorne ? Aigle ?)

Que voit-on à l'horizon ? Y a-t-il du vent ? (la fumée monte droit).

Fait-il froid ? (se chauffer les mains).

Fait-il beau temps ? (brouillard matinal)...

Vocabulaire.

Un feu d'échalas — de sarments — de branches sèches — de feuilles mortes — de Bengale...

La fumée montait tout droit — en tourbillons — en spirales — s'étendait en nappe — était rabattue — s'éparpillait — s'effilochait — piquait les yeux...

Un brouillard épais — sombre — humide — collant — visqueux — opaque — transparent — léger...

Un brouillard épais comme un drap de lit, comme un léger duvet, comme une mince couverture, comme une fine couche de ouate...

Le brouillard traîne — enveloppe — recouvre — s'étend — s'élève — se dissipe — s'épaissit — estompe...

Le brouillard percé par la pointe des peupliers, par le clocher d'une église, par les phares d'une auto, par le toit d'une maison, par un groupe de sapins...

Percé de place en place — ici et là — par endroits — un peu partout...

Phraséologie (oral).

Examinons la première phrase et cherchons-en la construction.

Imitons-la pour parler

- 1) d'un tas de papier qui brûle ;
- 2) des ouvriers, dans un chantier, qui chauffent leur dîner ;
- 3) on brûle des feuilles mortes ;
- 4) le feu du 1er août...

Lecture expressive des élèves.

Prolongeons l'intérêt éveillé par l'étude de ce morceau :

Dictée (en mettant les verbes au présent).

Récitation : mémoriser ce texte.

Composition : « Autour du feu de... » (reprendre au choix des élèves une des imitations précédentes mais y ajouter les odeurs et les bruits).

Dessin libre : représenter la scène décrite par ce texte.

COMPOSITION

Elocution-composition, d'après le tableau scolaire No 11
 « Les Vendanges à Lavaux »

Mettre les élèves devant ce tableau et les laisser exprimer librement toutes leurs observations. Puis les reprendre et les canaliser pour leur faire trouver les cinq groupes que l'on peut y séparer.

1. **Les vendangeurs** (à droite du T. S.)

Elaborer en commun la phrase suivante, par progression successive : souci du mot exact.

Un petit groupe part vendanger : en tête les femmes portent chacune une seille sous le bras, puis viennent deux vignerons, la brante au dos ; derrière, un garçon porte les dix heures dans une hotte.

2. **Départ de la bossette** (au centre du T. S.)

Vocabulaire. La bossette pleine — le pressoir — la pente raide — se diriger vers — encourager les chevaux — claquer du fouet...

3. **Le brantard** (à gauche du T. S.)

Le cuvier — l'échelle — le brantard — s'appuyer — verser — suivre du regard — presque plein...

4. **Les vendangeuses** (à gauche du T. S.)

La seille — la brante — une grappe bien dorée — le long des ceps — éparpillés dans la vigne — penché — saluer — admirer....

5. **Les vendangeurs** (au premier plan du T. S.)

Quant aux sujets à proposer, ils abondent :

Bolomey sulfate — Jeanne l'effeuilleuse — Départ pour la vendange
 Pierre porte la brante...

ARITHMÉTIQUE

Voici quelques problèmes sur les 4 opérations, qui pourront servir soit pour les élèves rapides qui ont toujours fini les problèmes du livre, soit pour des travaux de contrôle.

Arithmétique Margot et Buxcel, p. 38.

1. Pour remplir une bossette de 315 litres, il faut 9 brantes. Quelle est la contenance d'une brante ? Combien manquerait-il de litres de vendange pour que la bossette soit pleine si on y versait 7 brantes ?

R. 35 l. — 70 l.

2. Un vigneron vend 475 litres de vin à 2 fr. le litre. Avec cet argent il achète pour 325 fr. de fumier. Que lui reste-t-il ?

R. 625 fr.

3. Un vigneron a une vigne formée de 8 rangées de 45 ceps chacune. Il a déjà sulfaté 165 ceps. Combien lui reste-t-il de ceps à sulfater ?

R. 195 ceps.

4. Un vigneron vend 385 litres de vin à 2 fr. le litre. Avec cet argent, il achète 265 fr. de fumier et 179 fr. de sulfate. Que lui reste-t-il ?

R. 326 fr.

5. On a versé 7 brantes dans une bossette de 350 litres. Elle n'est pas pleine et il manque encore 35 litres de vendange.

Combien y a-t-il de litres dans la bossette ? Quelle est la contenance d'une brante ?

R. 315 l. — 45 l.

6. Un vigneron a deux tonneaux de vin. Le premier contient 185 l. et le second 50 litres de plus. Il vend le vin de ces tonneaux à 2 fr. le litre. Combien recevra-t-il de cette vente ?

R. 840 fr.

7. Un vigneron a échangé le vin contenu dans 2 tonneaux de 185 litres et 125 litres valant 3 fr. le litre contre de l'huile valant 4 fr. le litre. Combien a-t-il reçu de litres d'huile ?

R. 232 l. reste 2 fr.

8. Un vigneron vend à 2 fr. le litre le vin contenu dans 2 tonneaux : l'un de 250 litres, l'autre de 185 litres. Avec cet argent il achète 145 kg. de sulfate à 3 fr. le kg. Que lui reste-t-il ?

R. 435 fr.

9. Un vigneron répartit dans des fiasques de 2 litres le vin de 2 tonneaux de 165 litres et 180 litres. Combien lui faudra-t-il de fiasques ?

R. 172 fiasques, reste 1 l.

10. Un vigneron a deux tonneaux de 185 litres chacun. Il en vend le vin à 2 fr. le litre. Avec cet argent il achète du sulfate à 3 fr. le kg. Combien recevra-t-il de kilos de sulfate ?

R. 246 kg. reste 2 fr.

DESSIN — TRAVAUX MANUELS

1. R. Berger, volume 2, leçon 58, « La vigne » ; leçon 59, « La vendange ».

2. Armoiries communales des localités suivantes : Riex — Cully — Villette — Pully — Tartegnin — Perroy dont les attributs sont le cep et la grappe feuillée.

3. Bordures avec grappes et feuilles.

4. Etiquettes de bouteilles (simplifiées).

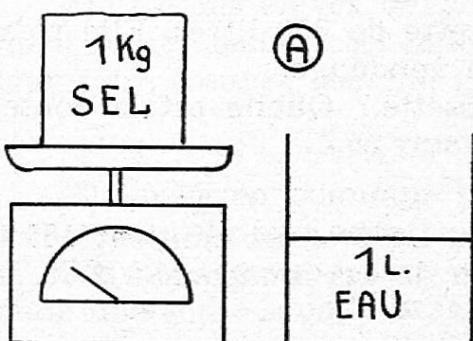
5. Modelage. Cendrier : sur une galette de terre appliquer une feuille de vigne, appuyer pour que l'empreinte des nervures se marque dans la terre, découper à la mirette ou au couteau, relever délicatement les bords pour donner le creux, enlever la feuille et ajouter le pied, laisser sécher, peindre et copaler.

Armoiries en relief.

R. Barmaverain.

LE SEL DE CUISINE

Centre d'intérêt pour le degré moyen



On trouve au Musée scolaire cantonal, à Lausanne :

- | | |
|---------|---|
| 141.815 | Marais salants à Capo d'Istria (Italie) |
| 140.313 | Salines de Rheinfelden |
| 140.311 | Salines de Rheinfelden |
| 124.5 | Préparation du sel |
| 220.2 | Sel I. Diapositifs |
| 220.3 | Sel II. Diapositifs |
| 120.5 | Mine de sel gemme, à ciel ouvert. |

1. Observation

COMBIEN 1 LITRE D'EAU PEUT-IL DISSOUDRE DE GRAMMES DE SEL ?

Matériel : 1 kg. de sel fin. - 1 bocal à conserves de 2 litres contenant 1 litre d'eau. - Une balance de ménage. - 2 cuillères à soupe : l'une pour puiser le sel, l'autre pour brasser (fig. A).

On commence par vérifier le poids du kg. de sel, et l'on pèse le bocal et son eau. Ces nombres sont notés au tableau noir par un élève qui fera fonction de secrétaire pendant toute la manipulation, notant les nombres, les mots de vocabulaire, sans oublier 1 coche par cuillerée de sel introduites dans l'eau du bocal.

Après chaque cuillerée, brasser énergiquement, et observer si le sel introduit a été dissout ; certaines petites impuretés ne se dissolvent pas, il ne faut pas conclure que l'on a atteint le degré de saturation.

Calculer plusieurs fois au cours de la manipulation, le nombre de grammes de sel déjà absorbés par l'eau.

Quand on arrive vers les 340 g. de sel dissous, n'ajouter que de petites quantités car on atteint bientôt le degré de saturation qui est 360 g. à 18° (inutile d'introduire cette notion de t° dans la leçon).

L'eau s'étant troublée graduellement dès la première cuillerée, il faut, pour contrôler si tout le sel est dissous, regarder l'eau du bocal par-dessous : dès qu'il y a, après brassage, formation d'un dépôt de fine poudre de sel, c'est que l'eau en a assez...

Les élèves diront souvent fondre au lieu de dissoudre ; le sel de cuisine fond à la température de 803°.

Il faut maintenant aider les élèves à formuler les constatations suivantes :

Notre litre d'eau a dissous ... gr. de sel.

L'eau ne peut plus dissoudre de sel ; il reste au fond.

L'eau est saturée de sel quand elle ne peut plus en dissoudre davantage.

Ajouter encore 1 ou 2 cuillerées et faire brasser par les incrédules...

(Comme exercice de pesée et de calcul, vérifier si l'augmentation de poids du bocal correspond à la diminution de poids du cornet.)

Une dégustation (doigts trempés !) n'est pas pour déplaire aux enfants, et le secrétaire aura peut-être quelques remarques intéressantes à noter sur son tableau, à la suite de tout le vocabulaire que l'on peut tirer de cette première leçon.

Cette manipulation est à conduire lentement ; elle passionne les élèves, on peut se demander pourquoi ? Sans doute, 1. il y a 1 kg. de sel où l'on peut puiser largement ; 2. c'est une sorte de match, car à chaque cuillerée, la question se pose : avalera ou n'avalera pas ?

Remarque : le sel ne se dissout guère mieux dans l'eau chaude que dans l'eau froide : à la température de 18°, saturation avec 360 gr. ; à 109°, il faut 404 gr.

2. Arithmétique

IL FAUT GR. DE SEL POUR SATURER UN LITRE D'EAU

Ceci étant compris, on peut calculer :

- combien faut-il de grammes de sel pour saturer 2 litres ? 5 litres ? $\frac{1}{2}$ litre ? $1\frac{1}{2}$ litre ?
- on verse 580 g. de sel dans 3 litres d'eau. Cette eau est-elle saturée ? que manque-t-il ou combien y a-t-il de g. de sel en trop ?
- une cuiller à thé contient 4 g. de sel ; combien faut-il la verser de fois pour saturer 2 litres d'eau ?

UN HOMME CONSOMME ENVIRON 5 KILOS DE SEL PAR AN

- un hameau consomme 85 kg. de sel en 1 an ; combien ce hameau a-t-il d'habitants ?
- dans une ferme on a consommé 20 kg. de sel en 6 mois ; il y a combien de personnes dans cette ferme ?
- en 1 trimestre, un homme consomme combien de g. de sel ?
- combien un village de 300 habitants dépense-t-il pour son sel en une année ?

3. Vocabulaire

NOUS RETROUVONS NOTRE SEL...

A la fin de la leçon 1, l'eau saturée ayant été versée dans des récipients plats exposés à l'air ou sur un radiateur, nous retrouvons notre sel au bout de deux jours. Comparons ce sel avec celui du cornet ; ce sera l'occasion d'une leçon de vocabulaire.

Le sel du cornet : poudre fine, sel fin, sel de table ; il absorbe l'humidité : il fait bloc, s'agglomère en une seule masse, ce bloc s'effrite facilement, il s'émette ; un aspect blanc et mat ; un bloc compact.

Le sel retrouvé dans l'assiette : l'eau s'est évaporée, la chaleur et le vent activent, accélèrent l'évaporation, le sel s'est déposé.

Sur le rebord de l'assiette : poudre fine, impalpable. En allant vers le fond, les grains deviennent de plus en plus gros.

Des cristaux : petits blocs de forme régulière. Des cristaux minuscules ou passablement gros. Des cristaux carrés, presque cubiques, un coin carré, un angle droit, une arête vive ; un cube entier, complet, un fragment de cube.

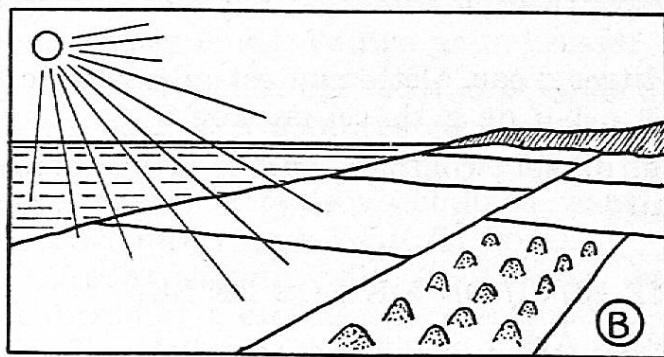
Des cristaux qui brillent, qui scintillent, qui lancent des éclats ; certains adhèrent à l'assiette.

Des cristaux accolés, enchevêtrés, séparés, libres, fragiles, friables, brillants, irisés.

N. B. Parfois ces cristaux cubiques s'accroissent pour former une trémie, sorte de pyramide creuse à base carrée (voir image dans livre de sciences Prim. sup. P. Ledoux, p. 81).

4. Géographie

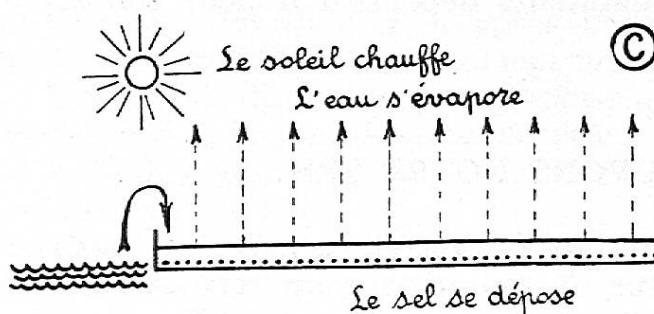
LES MARAIS SALANTS



Notre leçon No 3 nous y a conduit tout naturellement. L'eau de la Méditerranée contient 30 g. de sel par litre ; c'est donc une mine de sel inépuisable. (Et si l'on fabriquait 1 litre d'eau de mer pour voir le goût qu'ont les « tasses » que les nageurs peuvent y boire ?) Fig. B et C.

Quelques renseignements concernant les marais salants de Sète

Les marais salants ne sont exploités que pendant la période chaude de l'année, soit de mai à septembre ; en dehors de ces mois, la chaleur solaire ne permet plus une évaporation suffisante.



L'eau de la mer est pompée pour remplir de vastes bassins peu profonds. Sous l'action lente, mais gratuite, du soleil et du vent, l'eau s'évapore et chaque jour une couche de 1 millimètre de sel se dépose dans le fond du bassin. Quand cette couche atteint 6 cm. (donc au bout de 2 mois) on commence à râcler le sel ; on le charge dans de

petits wagonnets. Avant de le stocker, on le lave à grande eau avec de l'eau sursaturée (ainsi le sel ne peut pas se dissoudre). Ensuite le sel est stocké à l'aide d'une élévatrice en énormes tas ayant la forme d'une toiture à quatre pans ; ces tas attendent la vente soigneusement protégés par une couverture de tuiles (tuiles ordinaires et tuiles faitières) posées à même le sel.

5. Orthographe

ON SURVOLE UN MARAIS SALANT

Lorsqu'on survole l'île de Porto-Rico, on aperçoit au bord de la mer une grande étendue blanche qui a l'aspect d'un champ de glace.

Des centaines d'hommes s'y agitent : ce sont les ouvriers occupés à l'extraction du sel.

Une vieille installation de pompage construite il y a près de 150 ans, distribue l'eau de la mer aux bassins.

L'eau, qui peut atteindre trente centimètres de profondeur, s'évapore rapidement sous les rayons du soleil tropical.

La production qui est de 50 000 kilos par an, est consommée entièrement dans l'île.

D'après « La Patrie Suisse ».

6. Enquêtes à faire par les enfants, chez eux et chez l'épicier

QUELS SONT LES DIVERS EMPLOIS DU SEL ?

Des nombreuses réponses des élèves on tirera un exercice de phraséologie sur l'infinitif. Par exemple :

Le sel sert à saler, à assaisonner les aliments.

Le sel sert à exciter, à stimuler l'appétit.

Le sel répandu sur les trottoirs sert à fondre la neige.

On emploie le sel pour conserver la viande, pour l'empêcher de s'avarier.

On emploie le sel pour enlever, pomper ou atténuer les taches de vin.

On utilise de l'eau salée pour se gargariser

On mélange du sel à de la glace pilée pour produire un froid intense dans les sorbetières.

LA VENTE DU SEL DANS LE CANTON DE VAUD

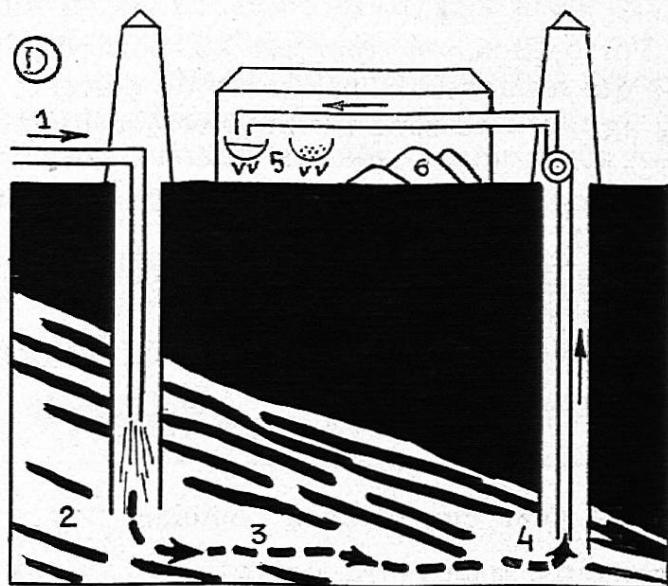
Cette seconde enquête ne peut être faite que par un ou deux groupes d'élèves. Discutée en classe, elle fournira matière à une petite rédaction.

« Dans le canton de Vaud les épiciers ne vendent pas tous du sel. Sur la porte des épiciers vendant du sel, on remarque l'écusson vaudois et l'inscription : « Débit de sel ».. Le sel est, dans notre canton, une denrée dont l'Etat a le monopole. Les épiciers détaillants qui veulent vendre du sel doivent en faire la demande au préfet. Le débitant de sel

soit prêter serment devant le préfet, et déposer une caution. Le sel se commande par 500 kg. au minimum ; il est livré à Lausanne chaque vendredi. Le sel se vend 50 centimes le kilo ; il y a 49 centimes pour l'Etat et un centime pour le commerçant. Le client doit fournir son cornet ou son sac. »

7. Géographie

LES SALINES DU RHIN



1. Arrivée de l'eau - 2. Couche de sel - 3. L'eau se "charge" de sel - 4. L'eau salée est pompée - 5. On évapore l'eau - 6. Sel

duction des « Salines réunies du Rhin », firme à laquelle s'intéressent tous les cantons suisses sauf Vaud, est approximativement quinze fois plus forte que celle du Bévieux et suffira aux besoins de notre pays, en sel et en soude, pendant des siècles. »

Ad. Ischer (« Nouvelle Revue »). Fig. D.

DANS LE CANTON DE VAUD, NOTRE SEL VIENT DE NOS MONTAGNES

« La région salifère de Bex s'étend du cours de l'Avançon à celui de la Grande Eau ; sa superficie est d'environ 50 km² dont une partie seulement est ouverte à l'exploitation.

Les plus anciennes exploitations sont celles de la vallée de la Grande Eau, près de Panex sur Aigle ; elles datent de 1560.

Les mines de Bex atteignent une longueur de 60 km de galeries, puits, escaliers, etc. et s'étendent jusque sous Villars.

Tandis que dans la région des bords du Rhin, de la Souabe, et du Jura français, le sel gemme à l'état pur forme des couches mesurant

« La découverte du sel wurtembergeois engage les géologues suisses vers 1820 à prospecter le nord de notre pays. Sondages sans résultat, sauf en 1836 au lieu dénommé depuis Schweizerhalle. La zone des salines du Rhin était trouvée. Jusqu'en 1917, 40 sondages ont étendu cette zone d'Augst, où le sel gît à 80 mètres de profondeur jusqu'à Zurzach où il se trouve à 460 mètres sous la surface. Ces salines, exploitées selon une technique que l'on adopta à Bex seulement en 1867, n'offrent pas de grands travaux souterrains. La pro-

10 à 20 mètres d'épaisseur, à Bex c'est une roche grenue, à grain grossier, dit « roc salé », qui contient dans ses interstices du sel gemme en proportion de 25 à 30 % du poids de la roche. »

d'après « Géographie illustrée du canton de Vaud. »

L'origine du sel gemme (gemme = pierre précieuse) est attribuée à l'évaporation lente et à la dessication des anciennes lagunes et des mers intérieures.

Il se rencontre dans nos Alpes vaudoises. Du XVI^e siècle à nos jours, plusieurs procédés d'extraction furent employés. Dès 1923, l'emploi de la sondeuse à pointes de diamants permit de découvrir, sans creuser des galeries coûteuses, la roche salée ou les sources salées.

Le trou étant percé à l'aide de la sondeuse à pointes de diamant, un tuyau amène l'eau douce au cœur de la roche salée. L'eau ainsi injectée dissout le sel. Il s'agit ensuite d'isoler ce sel de l'eau par des procédés économiques. L'appareil Piccard permet une production journalière de 10 à 15 tonnes de sel.

(Pour une documentation concernant les salines de Bex, revoir Feuilles de la radio à l'école, septembre-décembre 1949 - No 46.)

Gaston Falconnier.

CAUSERIE JEAN BARD

L'assemblée annuelle qui réunit chaque automne à Lausanne les maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine du canton avait au programme de l'après-midi une causerie de Jean Bard, l'artiste genevois bien connu.

En fin diseur, Jean Bard ne pouvait pas se contenter d'une causerie comme on l'entend au sens courant du terme.

C'est pourquoi, avec la collaboration de Mme Iris Avichay, « Mon métier » — tel était le titre de la causerie — fut pour nous un dialogue vivant et l'occasion de connaître l'activité multiple de Jean Bard. Car il est professeur, acteur, metteur en scène, metteur en ondes et auteur dramatique : « l'homme orchestre », comme il le résume lui-même d'une façon évocatrice.

Et il fut devant nos yeux le professeur attentif et vigilant, cherchant à serrer de près la vérité, la réalité d'un texte.

Il nous fit part de ses expériences de diseur. Avec lui, nous entrevîmes la tâche passionnante du metteur en scène et du metteur en ondes. Il nous parla avec compétence — pour avoir lui-même mis la main à la pâte — des qualités essentielles que doit posséder toute œuvre théâtrale.

Ces activités d'homme de théâtre complet défilèrent devant nous en scènes aimables et bien menées et ce fut l'occasion, toute particulière, de goûter à l'une des scènes de l'Avare.

Les applaudissements nourris qui suivirent cette causerie dialoguée montrèrent que les deux artistes du bout du lac avaient su charmer leur auditoire.

E. P.

PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

RUE DU MIDI 1, LAUSANNE

Pour vos soirées scolaires - Noël - Fêtes de famille, un livre utile, de 72 pages

Adolphe Amez-Droz **POÉSIES ET DIALOGUES** Nouveau prix Fr. 2.75

Envoi rapide contre remboursement ou contre chèque postal de Fr. 2.85

Editions A. Amez-Droz, Villiers (Ntel) — Tél. (038) 714 39 — Chèques post. IV. 4936

ECOLE CANTONALE DE PORRENTRUY

Un poste de

Maître d'histoire et de latin

est mis au concours

Titre exigé: brevet de maître de gymnase ou diplôme équivalent.

Traitemen: 4e ou 5e classe, plus tard éventuellement promotion en 3e classe. Minimum de la 5e classe: Fr. 11 168.—, maximum de la 3e classe: Fr. 17 527.—.

Entrée en fonctions: 1er avril 1951.

Adresser les inscriptions jusqu'au 15 octobre 1950 à M. le Dr Victor Henry, préfet, président de la Commission de l'Ecole cantonale à Porrentruy.

A VENDRE, faute d'emploi (retraite)

EPIDIASCOPE LEITZ Vh 400

avec rallonge pour film ciné 24/36 mm. une table de projection et un coffre, modèle avec ventilateur.

Adresser offres à Ls ROSSIER, instituteur, STE-CROIX.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voit toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.



Modeler, quel plaisir !

Les élèves jubilent, le maître sourit. Il va voir les progrès de ses artistes en herbe. De leçon en leçon, les doigts diligents deviennent plus habiles. Quel plaisir on éprouve à faire un tel travail créateur. L'enseignement du modelage est en outre un précieux stimulant pour le dessin, les sciences naturelles, l'histoire et la géographie. Avec des frais minimes, on obtient des résultats étonnans. 4375 travaux, parmi lesquels se trouvaient des œuvres vraiment réussies, ont été envoyés à cuire l'année dernière. Ce sont des souvenirs durables de belles leçons !

Demandez des échantillons gratuits des différentes qualités d'argile à modeler Bodmer. Directives détaillées contre envoi de 90 ct. en timbres - poste (gratuites avec une commande de 10 balles d'argile). Exposé fondamental du professeur A. Schneider, St-Gall, Fr. 1.40.

E. BODMER & Cie
Fabrique de céramique, Zurich
Uetlibergstrasse 140
Tél. (051) 33 06 55

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne



Bon goût

Bon marché

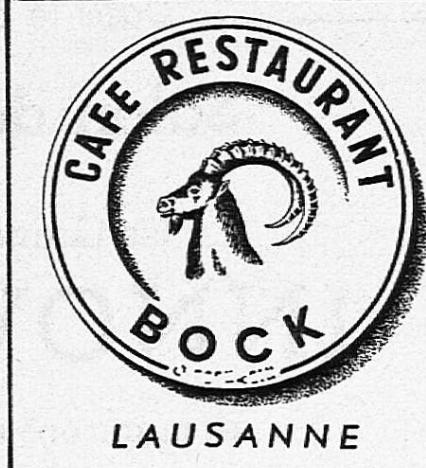
GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

HOTEL DE VILLE YVONAND

**Le relais gastronomique
du Nord Vaudois**

*Cuisine française
Repas de famille - Banquets*

Tél. (024) 3 21 51 E. Schmidli & Fils



Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique
Stamm SPV
Salles
pour banquets
et sociétés
Bock reste
au rang des
meilleurs
Restaurants
G. Eisenwein

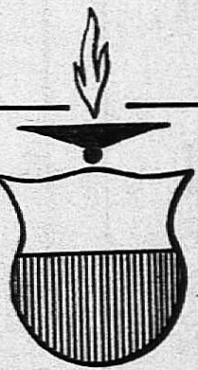


6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. - Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES  **FUNÈBRES**
OFFICIELLES **DE LAUSANNE**
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

Dans le cadre de son
Salon de la Radio

les Grands Magasins
INNOVATION SA

démontrent en attraction un

Homme - Robot

qui marche
et parle

commandé par ondes ultra-courtes

MONTREUX, 7 octobre 1950

LXXXVI^e année — № 35

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Pour conserver et retrouver votre santé

26

la cure réputée de



est le moyen tout indiqué. Pour tous détails, demandez le prospectus N° 26/9 Kurhaus Sennrütli, Degersheim - Téléphone (071) 5 41 41

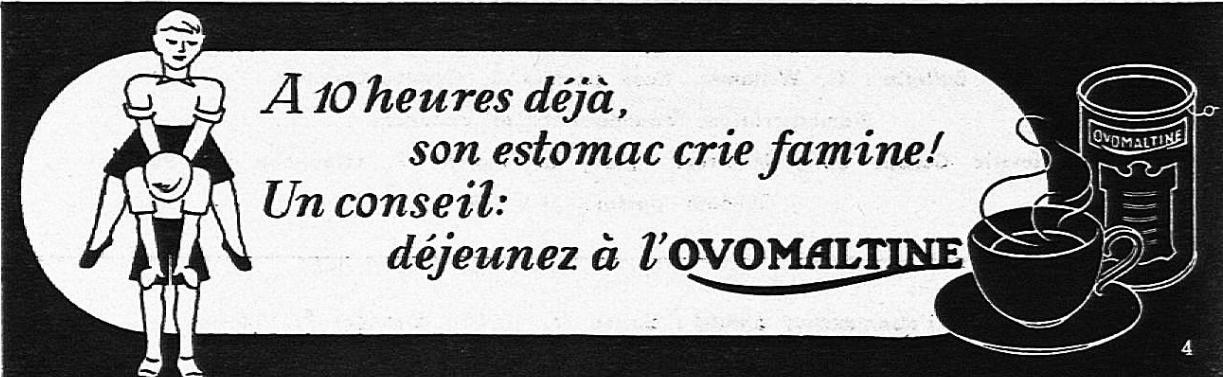
lait Guigoz



digestion facile, sécurité, valeur nutritive adaptée aux besoins du nourrisson, régularité — tous les éléments pour assurer à l'enfant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies et drogueries

*A 10 heures déjà,
son estomac crie famine!
Un conseil:
déjeunez à l'OVOMALTINE*



OVOMALTINE

4